

En 1811 on trouve l'établissement des Jésuites de Ste Marguerite appartenir à Jean-François Bruck, le Gouvernement l'ayant vendu le 1^{er} juillet 1776 à la famille Schmit-Bruck.

Egalement en 1811 on trouve le moulin à papier de Pescatore († 1792) passé par héritage à l'un de ses fils Joseph-Antoine Pescatore-Naveau (1773—1807) et alors exploité par sa veuve, laquelle le céda donc à Jacques Lamort.

.....

Le moulin à papier qui nous occupe jouissait par ordonnance du 5/11 avril 1703 du libre parcours pour sa fabrication avec, en plus, exemption de divers droits. Nous retrouvons le même système de conditions économiques dans les lettres patentes de 1721 concernant la papeterie de Senningen.

.....

Coup sur coup, Lamort acquit les établissements de *Lamouline* près de Neufchâteau, de *Stockem* et de *St Léger* (où il semble avoir repris les papeteries de Nic. PICARD créées respectivement en 1780 et 1784). (14)

Comme nous l'avons vu, la papeterie de *Mainbotel* fut placée sous la direction de son frère RICHARD.

En 1828 il créa une fabrique de papiers peints à *Clausen*. A ce moment les tentures en papier, fabriquées à la main selon le procédé d'impression à la planche et livrées en feuilles, étaient encore considérées comme un article de luxe.

La fabrique faillit recevoir en 1831 d'étranges occupants, le général hollandais de Goedecke voulant y caserner le corps de Luxembourgeois qu'il se proposait de former en lieu et place des troupes fédérales destinées à repousser les Belges, projet qui n'eut pas de suite (15).

Vers la fin des années 30, donc au moment de l'apparition des premiers rouleaux qui devaient révolutionner la fabrication des papiers peints, Jacques Lamort transféra sa fabrique à *Senningen*, où il avait acheté la papeterie FUNCK (16), qui devait se trouver à l'emplacement de l'ancienne papeterie la *Payrade* (1712—1748) (17) ayant appartenu en 1811 à Charles BOURGEOIS (18).

Grâce à l'introduction des rouleaux mécaniques (19) la fabrication des papiers peints fut rendue encore plus aisée. Mais comme l'art avait tout à perdre dans ces progrès techniques, il était inévitable que l'industrie du papier peint, comme tant d'autres belles industries, tombât dans la vulgarité. Et il fallut laisser s'écouler tout un siècle avant que des artistes comme Lurçat, Dufy, Gromaire, Boucher se fussent mis à la tâche de rénover l'art du papier peint. (20)

Avant l'accès du Grand-Duché au Zollverein la fabrique, qui occupait 60 ouvriers, exportait ses produits surtout en Allemagne, mais également aux Pays-Bas et en Belgique, malgré le droit d'entrée. (22)